

NOUVELLE RENTREE, NOUVEAUX RYTHMES

Cette année sera marquée par la mise en place d'un nouveau Projet éducatif de territoire, qui s'accompagne de changement de rythmes dans nos écoles. La Municipalité a lancé fin 2015 une concertation avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif pour définir un projet adapté aux rythmes de vos enfants, en s'appuyant sur l'expérience de trois années d'application de la réforme.

Les sports et activités culturelles de qualité restent un engagement que la municipalité continuera d'organiser dans ses écoles, faisant appel à des intervenants techniques de tous horizons et avec l'implication compétente et rassurante du personnel communal.

ROBERT LESOURD

La maternelle s'agrandit !

- 2 nouvelles classes disponibles
- Extension du réfectoire

Une pause méridienne repensée :

- Espaces détente aménagés
- Animation durant le temps de restauration
- Un atelier créatif par jour

Un temps passerelle le soir :

- Possibilité de venir chercher votre enfant à 16h00 ou à 16h30

Référent sur site
Maria PIRES

LES VIARONS

Nouvelle organisation de la semaine :

- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) le mardi et le vendredi (pour les enfants concernés)
- Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) le lundi et le jeudi

Les enfants en APC pourront désormais participer aux NAP

Une pause méridienne repensée avec des animations et des temps de détente

Référent sur site
Laetitia TOQUART

OLIVIER METRA

Nouvelle organisation de la semaine :

- Un après-midi entier consacré aux NAP : le vendredi
- Organisation des NAP en « pôles d'activités » : les enfants s'inscriront aux ateliers de leur choix

Une pause méridienne repensée avec des animations et des temps de détente

Référent sur site
Arnaud GAMBINI

Sur site, 1 référent par école s'assure du bon déroulement des ateliers (répartition des groupes, lien entre les intervenants sur site...). En mairie, **Laetitia MARTIN**, coordinatrice Enfance veille à la bonne articulation de l'ensemble des activités périscolaires (lien entre les écoles, contact des intervenants...).

ECOLE MATERNELLE ROBERT LESOURD

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Accueil 8:40</i>	<i>Accueil 8:40</i>	<i>Accueil 8:40</i>	<i>Accueil 8:40</i>	<i>Accueil 8:40</i>
8:50 - 12:00 Enseignements	8:50 - 12:00 Enseignements	8:50 - 12:00 Enseignements	8:50 - 12:00 Enseignements	8:50 - 12:00 Enseignements
<i>12:00 - 14:00</i> <i>Pause méridienne</i>	<i>12:00 - 13:55</i> <i>Pause méridienne</i>		<i>12:00 - 14:00</i> <i>Pause méridienne</i>	<i>12:00 - 13:55</i> <i>Pause méridienne</i>
14:00 - 16:00 Enseignements	13:55 - 16:00 Enseignements		14:00 - 16:00 Enseignements	13:55 - 16:00 Enseignements
<i>16:00 - 16h30</i> <i>Temps passerelle</i>	<i>16:00 - 16h30</i> <i>Temps passerelle</i>		<i>16:00 - 16h30</i> <i>Temps passerelle</i>	<i>16:00 - 16h30</i> <i>Temps passerelle</i>
Sortie : 16h 00 ou 16h30			Sortie : 16h 00 ou 16h30	

ECOLE ELEMENTAIRE DES VIARONS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Accueil 8:45</i>	<i>Accueil 8:45</i>	<i>Accueil 8:45</i>	<i>Accueil 8:45</i>	<i>Accueil 8:45</i>
8:55 - 11:55 Enseignements	8:55 - 11:55 Enseignements	8:55 - 11:55 Enseignements	8:55 - 11:55 Enseignements	8:55 - 11:55 Enseignements
<i>11:55 - 13:30</i> <i>Pause méridienne</i>	<i>11:55 - 14:10</i> <i>Pause Méridienne</i>		<i>11:55 - 13:30</i> <i>Pause Méridienne</i>	<i>11:55 - 14:10</i> <i>Pause Méridienne</i>
<i>13:30 - 14:20</i> NAP			<i>13H30 - 14H20</i> NAP	
14:20 - 16:30 Enseignements	14:10 - 16:30 Enseignements		14:20 - 16:30 Enseignements	14:10 - 16:30 Enseignements
Sortie : 16h30			Sortie : 16h30	

ECOLE ELEMENTAIRE OLIVIER METRA

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Accueil 8:30</i>	<i>Accueil 8:30</i>	<i>Accueil 8:30</i>	<i>Accueil 8:30</i>	<i>Accueil 8:30</i>
8:40 - 12:05 Enseignements	8:40 - 12:05 Enseignements	8:40 - 12:00 Enseignements	8:40 - 12:05 Enseignements	8:40 - 12:05 Enseignements
<i>12:05 - 14:10</i> <i>Pause méridienne</i>	<i>12:05 - 14:10</i> <i>Pause méridienne</i>		<i>12:05 - 14:10</i> <i>Pause méridienne</i>	<i>12:05 - 14:00</i> <i>Pause méridienne</i>
14:10 - 16:30 Enseignements	14:10 - 16h30 Enseignements		14:10 - 16h30 Enseignements	14:00 - 16:30 Ateliers NAP
Sortie : 16h30			Sortie : 16h30	Sortie : 12h05 ou 16h30

LES INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES – à partir du 20 juin

Restauration / Accompagnement cars scolaires / 1000 pattes / NAP / Etude surveillée : la fiche d'inscription vous sera communiquée la semaine du 20 juin (mail / cahier de correspondance / site de la commune).

→ Retours mail ou papier avant le **vendredi 1^{er} juillet** (retours à la coordination enfance)

Accueil de loisirs : les inscriptions administratives se dérouleront du lundi 20 juin au vendredi 1^{er} juillet
Dossiers à retirer dans le hall de l'accueil de loisirs (heures d'ouverture au public)

→ Retours papier avant le **vendredi 1^{er} juillet** (retours à l'accueil de loisirs)

Les demandes de réservation ALSH pour septembre 2016 seront à transmettre à l'ALSH entre le 11 juillet et le 20 août (avec réajustement possible jusqu'au 13 septembre).

PAS DE MODIFICATION DES REGLES D'INSCRIPTION MENSUELLE A L'ALSH : du 1^{er} au 20 de chaque mois pour le mois suivant, comme cette année.

ACCUEIL DE LOISIRS

Comme l'année précédente, l'ALSH reçoit vos enfants :

En période scolaire :

- Tous les jours avant l'école à partir de 7h00
- Tous les jours après l'école jusqu'à 19h00

Le mercredi, les enfants profiteront d'activités de 2h30 des animations organisées sur site et même des sorties. Les parents viendront maintenant chercher leurs enfants entre **13h30-14h00** ou à partir de **16h30**.

En période de vacances :

- Arrivée des enfants entre 7h00 et 9h00
- Départ des enfants entre 17h00 et 19h00

La structure fermant à 19h00, les parents devront se présenter au plus tard à 18h55.

ATTENTION, NOUVEAUTE !

En 2016, le Département a voté une modification de sa prise en charge des **transports**. Des changements vont s'opérer dès la rentrée scolaire 2016 pour tous les usagers de Seine-et-Marne :

- **le Département centralise désormais les inscriptions et les règlements.**
En conséquence, vous n'avez plus aucune démarche à faire en mairie pour inscrire votre enfant. Vous devez vous rendre sur le site www.seine-et-marne.fr (rubrique « cadre de vie et transports »).
- **le Département appliquera un tarif unique** (100 euros par enfant ; primaire et collège).



Les services de la Mairie continueront d'assurer l'accompagnement de vos enfants à bord. C'est pourquoi des informations sur le trajet de votre enfant vous sont demandées dans la fiche d'inscription périscolaire.

Les horaires seront mis à jour sur le site de la commune courant de l'été.

CONTACTS

La **Direction Vie de l'enfant** vous accueille en
Mairie :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

- le lundi et le mardi après-midi de 14h30 à 17h00

accueil.enfance@ville-boisleroi.fr - 01.60.59.18.06

Accueil de loisirs *Le Soleil bacot* : le-soleilbacot@wanadoo.fr - 01.60.69.11.22

Ecole R.LESOURD : [ecolemat.lesourd@wanadoo](mailto:ecolemat.lesourd@wanadoo.fr) -
01.60.69.56.90

Ecole LES VIARONS :

ecoleprimaire19@wanadoo.fr - 01.60.69.17.54

Ecole O.METRA : ecole.olivier.metra@wanadoo.fr -
01.60.69.50.53

AGENDA

Rentrée scolaire : le jeudi 1^{er} septembre 2016

Attention ! Pas d'accueil à l'ALSH le jeudi 1^{er} septembre 2016 matin

Vacances scolaires :

Toussaint : du 20 octobre au 2 novembre 2016 inclus

Noël : du 17 décembre au 2 janvier 2017 inclus

Hiver : du 4 février au 19 février 2017 inclus

Printemps : du 1^{er} avril au 17 avril 2017 inclus



Bonnes vacances à tous !

